

Photo



Judo Taïso
Jujitsu



Judo
Jujitsu
Taïso

Feuille d'inscription Saison 2017 / 2018

Site Internet: <http://www.judo-croix.fr>

E-mail: judocroix@free.fr

Nouveautés

Accord avec la mairie pour l'ajout d'un cours de Taïso le Mardi soir . Pour le moment pas de date officiel de démarrage des cours du Mardi .
Doublement officiel des enseignants sur les cours du Lundi soir pour les 4-5 ans et les 6-8 ans
Limitation au maximum des infos papiers et renforcement des informations sur le site www.judo-croix.fr (inscrivez vous à la newsletter)

Très Important pour éviter tous problèmes

Veuillez écrire **lisiblement** , cocher toutes les cases utiles (Mr ou Mme en priorité)
Mettre la somme complète en un maximum 5 chèques libellés au nom « IRIS CLUB DE CROIX JUDO » **avec le nom du Judoka au dos**

Nom du Judoka

Mr

Mme

Prénom du Judoka

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date de naissance : (AAAA / MM / JJ)

Tél(s) :

@mail (écrire lisiblement) :

Informations médicales (allergie....) :

DROIT A L'IMAGE : Le signataire autorise l'es captations d'image et de voix pour la promotion de la discipline pratiquée et sur tous supports de communication audiovisuels quels qu'ils soient et notamment : site Internet du Club , diffusion vidéo et journaux . Cette autorisation est consentie pour la promotion à titre gratuit pour une durée de 10 ans et vaut pour le monde entier.

Cotisation annuelle (Payable en Chèque , Chèques Vacances ANCV ou Coupons Sports ANCV)

<u>moins de 6 ans</u>		<u>plus de 6 ans</u>	
Accès à tous les cours : Judo	135 € <input type="checkbox"/>	Accès à tous les cours : Judo (+ Licence FFJDA)	183€ <input type="checkbox"/>
F.F.J.D.A .* (Obligatoire pour les compétitions)	38 € <input type="checkbox"/>	Accès au TAISO uniquement (Plus de 14 ans)	80 € <input type="checkbox"/>
Assurance personnelle*	<input type="checkbox"/>	Remise de 10€ sur la cotisation à partir de la seconde personne de la même famille .	

Pièces à joindre

Judo et Taïso

==> Une Photo d'identité avec le nom du judoka au dos

Judo

==> Pour les détenteurs du passeport sportif : timbre et cachet du médecin

==> Un certificat médical daté **Septembre 2017** avec la mention

« **Pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition** »

Taïso

Un certificat médical daté **Septembre 2017** avec la mention « **Pas de contre-indication à la pratique du taïso** »



**Attention par la présente signature
l'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur du CLUB**

*Signature de l'adhérent précédée de la mention
« Lu et Approuvé ».*

* La licence FFJDA (Fédération Française de Judo) est pour vous la certitude de pratiquer le judo dans d'excellentes conditions (officialisation des grades, échanges interclubs, compétitions, documents pédagogiques...), l'assurance d'être couvert en cas de blessure, la possibilité de bénéficier d'une assistance (juridique, scolaire...). Elle est obligatoire pour effectuer des compétitions .